

L'ACTION COLLECTIVE dans le CHATELLERAUDAIS au XXème SIECLE

Aujourd'hui les conflits sociaux qui s'illustrent par des manifestations et des mouvements de grèves font partie du paysage social commun des français mais aussi des Châtelleraudais. Pourtant si l'on s'attache à examiner ce phénomène sur la longue durée, ce que nous proposons de faire aujourd'hui, nous remarquons qu'il n'en fut pas toujours été ainsi. Le conflit social est en effet une expression fluctuante et déterminé par de nombreux facteurs : structures des rapports sociaux, environnement économique... Tout en participant à l'évolution des rapports sociaux le conflit n'en demeure pas moins une simple expression de ces rapports.

Il ne s'agit pas d'examiner aujourd'hui l'ensemble des expressions collectives à caractère public que Châtellerault a connu durant le siècle qui vient de s'achever, la tâche serait bien trop grande et pourrait manquer de cohérence mais il s'agit de montrer davantage l'articulation existant entre l'environnement social local et les poussées grévistes..

Pour mener à bien cette recherche, nous avons découpé notre objet en deux périodes distinctes au cours du XXème siècle. La première qui s'étend de l'extrême fin du 19^{ème} siècle à 1944 est une période d'expérimentation conflictuelle. En effet pouvoirs publics, syndicats ouvriers ou patronat se familiarisent avec les nouveaux moyens d'expression collective mis en place par les législateurs de la Troisième République. Aussi les formes, la nature et les dimensions sociales et symboliques du conflit évoluent, sans pour autant prendre une forme définitive. La période qui suit et qui se prolonge jusqu'à aujourd'hui se caractérise par l'institutionnalisation du conflit social sous l'effet de différents facteurs que nous évoquerons plus bas. Cette institutionnalisation n'empêche aucunement l'éclosion de

conflits violents, mais si ceux-ci permettent d'infléchir les décisions initialement prises par les pouvoirs publics, ils ne remettent pas forcément en cause l'existence de l'ordre établi.

Première partie : le conflit en expérimentation

A. L'émergence du geste gréviste dans le Châtelleraudais à la Belle Epoque

Au tournant des 19 et 20^{ème} siècles Châtelleraudais est une ville fragilisée et qui rencontre de nombreuses difficultés sociales. Sa population souvent issue des campagnes environnantes croît de manière continue, et l'économie de la ville reste très dépendante des aléas des commandes adressées à la Manufacture d'Armes de Châtelleraudais. Cette situation favorise de manière cyclique l'accroissement du chômage et le lot de problèmes qu'il génère, alcoolisme, problèmes de logement surtout dans le faubourg de Chateauneuf où la population ouvrière s'entasse dans des taudis.

Pour endiguer ces problèmes liés en grande partie à la faiblesse des revenus des travailleurs des syndicats tentent de se constituer afin de faire pression sur les pouvoirs publics. En avril 1891, l'union fédérative des chambres syndicales se constitue. Elle ne tarde pas à exiger à la mairie un local afin de mettre en place des services à destination des ouvriers de la ville et notamment un bureau de placement censé centraliser les offres et les demandes d'emplois. Mais la Municipalité refuse catégoriquement et ce n'est que vingt années plus tard, le 13 avril 1912, qu'une Bourse du travail gérée par les syndicats peut enfin voir le jour.

C'est dans ce contexte local singulier, mais aussi une poussée gréviste perceptible dans de nombreux centres industriels français qu'apparaissent les premiers conflits sociaux de la ville.

Entrer en grève n'est pas quelque chose d'évident pour les travailleurs châtelleraudais. Dans un département modéré comme la Vienne, essentiellement agricole de surcroît, faire

grève c'est assurément aller à contre courant des représentations dominantes de la population locale.

Malgré cela certaines catégories de travailleurs s'aventurent dans cette pratique encore inhabituelle.

Le 10 mars 1904 , douze ouvriers charpentiers décident de cesser le travail pour une durée indéterminée. Ces derniers réclament alors une augmentation du salaire de dix centimes de l'heure afin de compenser la perte de salaire résultant de la mise en vigueur le 1^{er} avril suivant de la loi de 10h. Si les ouvriers savent leurs revendications légitimes et légales, ce que sanctionnera un procès verbal de conciliation rédigé par le Juge de Paix spécialement dépêché à cette occasion, les treize patrons qui les emploient organisés sur le plan syndical ne le voient pas tous de la même façon. L'un d'entre eux, en l'absence de toute législation contraignante à l'égard des licenciements, M. Mornet, décide de congédier les quatre salariés grévistes qui travaillaient pour son compte.

Quelques semaines plus tard une autre corporation menace de cesser le travail en cas de non satisfaction de ses demandes. Les ouvriers boulangers formulent alors trois demandes : l'arrêt du travail de nuit c'est à dire antérieur à 4h du matin, le paiement du salaire en cas de remplacement, et l'obtention d'un jour de congé mensuel rémunéré. Le maire inquiet par les conséquences possibles d'un tel conflit convoque en personne les patrons boulangers et la délégation ouvrière. Les patrons divisés sur la question parviennent néanmoins à faire échec à la conciliation. Finalement les ouvriers qui n'ont pas de rapports de force en leur faveur choisissent de retourner à leur poste sans avoir gagné quoi que ce soit.

Après une année de répit sur la scène sociale de nouveaux conflits voient le jour dans le Châtelleraudais. Il interviennent dans un contexte particulier. La CGT sur le plan confédéral fait de la revendication de la journée de huit heures sa priorité. Des événements dramatiques, à savoir la mort de 1200 mineurs dans une catastrophe minière survenue le 10 mars 1906 à Courrières dans le Pas de Calais, associés à une crise ministérielle durant le printemps attisent les mécontentements.

De très nombreux conflits surgissent souvent à l'initiative de la CGT. Le 15 mai 1906 on dénombre 200000 grévistes à Paris. Le département de la Vienne n'est pas absent de la fronde sociale même si les grèves interviennent essentiellement dans le district de Poitiers. Cette dynamique collective chemine lentement jusqu'à Châtellerauld.

Un premier conflit éclate le 10 mai entre les ouvriers ébénistes et menuisiers de la ville au nombre de 58 et leurs patrons autour de revendications salariales et de baisse du temps de travail. Très vite une rencontre intervient entre les deux camps et les ouvriers obtiennent entière satisfaction. Ils gagnent notamment 2 heures de travail en moins par jour

Quelques jours plus tard, le 17 mai 1906, 65 ouvriers maçons et tailleurs de pierre sur les 70 que compte Châtellerauld décident de cesser leur travail. Dans le même temps ils décident de former un syndicat. A l'origine de leur mouvement : le refus des patrons de donner satisfaction au cahier de revendications présentées par ces ouvriers. Parmi les sept principales demandes on retrouve le relèvement et l'uniformité des salaires, la réduction à 10h de la journée de travail au lieu de 12h et la mise en place d'une journée de repos hebdomadaire. Devant l'intransigeance des treize employeurs concernés par le conflit, les grévistes décident de prendre la population à témoin par le biais notamment d'affiches placardées dans les quartiers. Leur détermination ne s'essouffle pas comme le témoigne le faible nombre d'entre eux reprenant le travail. Après un mois de grève reconductible il y a encore 57 grévistes même si la plupart d'entre eux ont retrouvé du travail dans les campagnes environnantes.

Parallèlement au conflit une trentaine d'ouvriers décident de se réunir pour former l'Association Ouvrière des ouvriers maçons de Châtellerauld dont le siège se trouve au 83 rue Sainte Catherine et le secrétaire est le dénommé Lissarague. Cette association propose alors les mêmes services que les petites entreprises de la ville mais à un moindre coût car elle « *n'aura pas à prélever sur le salaire de l'ouvrier le bénéfice que prélève le patron* ». Cette concurrence directe fait céder

les derniers patrons récalcitrants qui acceptent de satisfaire six des sept revendications exprimés par les ouvriers. C'est la première grande victoire dans un conflit social pour le prolétariat local.

Enfin cette vague gréviste s'achève avec le conflit initié par les ouvriers maréchaux à compter du 10 juillet, bien moins nombreux que les ouvriers des autres corporations ce qui a sans doute contribué à son échec relatif. Le mauvais vouloir des employeurs qui ne parviennent à s'entendre entre eux pour l'établissement d'un tarif commun et qui se traduit par le refus d'examiner les revendications qu'ils considèrent par ailleurs en partie fondées est à l'origine de ce nouveau conflit. Jour après jour, le nombre de grévistes diminue. La veille de la reprise qui aura lieu le 25 juillet ils ne sont plus que cinq à continuer le mouvement. Seul deux patrons sur la douzaine concernée entendent leurs employés et satisferont une partie des revendications. Dans les autres cas, les ouvriers reprennent le travail dans les mêmes conditions.

L'année 1906 marque une étape importante dans le mouvement social châtelleraudais. Il devient en effet possible de combattre de manière collective le patronat et qui plus est de remporter des succès, mais il reste néanmoins des difficultés dans la coordination et la sensibilisation aux autres catégories du fait notamment de l'absence d'une Bourse du Travail comme il en existe à Poitiers ou Chauvigny à la même période et qui peut s'avérer être un lieu fédérateur.

Durant les années suivantes d'autres conflits se développent dans l'agglomération. Le plus notable reste sans nul doute celui qui réunit les différents métiers du bâtiment (maçons, menuisiers, plombiers, plâtriers...) en avril 1911, auparavant divisés en raison du fort corporatisme existant dans ce milieu professionnel. A noter enfin celui des boulangers quelques mois avant le début de la terrible guerre de 1914-1918.

B. De l'explosion sociale au reflux conflictuel

Châtelleraut n'a pas été concerné par les combats destructeurs de la Première guerre Mondiale même si la Manufacture a participé à sa mesure à l'effort de guerre. Il n'en demeure pas moins que de nombreux travailleurs ont perdu la vie dans l'atrocité des combats. Progressivement les habitants reprennent le cours ordinaire de leur vie mais les contextes internationaux, nationaux et locaux ont nettement changé. Depuis 1917 la Russie a connu une révolution sociale de grande ampleur et l'Europe est touchée par une vague de conflits sociaux et politiques qui marquent durablement l'esprit des Châtelleraudais qui oscillent entre incompréhension, peur ou bien admiration.

Sous l'effet d'une conjoncture sociale et économique difficile, le mécontentement se fait grandissant. Les syndicats mis en sommeil durant la guerre se reconstituent et de nouvelles catégories de salariés découvrent l'utilité de la forme syndicale. Un rapport de 1920 signale qu'il y a près de 1700 syndiqués à la CGT dans l'agglomération.

L'organisation la plus importante reste bien entendu le syndicat de la Manufacture qui a réussi en partie à surmonter les divisions parmi les travailleurs de l'établissement qui avant guerre étaient répartis dans 5 syndicats différents et qui comptent en 1920, 1100 syndiqués. D'autres corporations sont organisées telles que les employés de commerce, les cheminots, les ouvriers du bâtiment, des cuirs et peaux etc...

Si pour la plupart d'entre elles les pouvoirs publics considèrent qu'elles ne peuvent représenter un danger même si elles ont une propension au conflit, les ouvriers du chantier Delvert chargé de travaux sur le barrage de la Manufacture d'Armes sont décrits comme « *ayant le plus mauvais esprit* ».

Le climat social tendu profite dans un premier temps aux ouvriers qui voient leurs demandes assez rapidement satisfaites. A la fin du mois de juin 1920, les ouvriers boulangers font part de leurs doléances à leurs patrons. Une entrevue est prévue le 28 juin au café du globe. Les deux

délégations ne parviennent pas à trouver un terrain d'entente. Aussitôt, les ouvriers boulangers annoncent qu'ils débiteront une grève illimitée à compter du 30 juin. Une seconde réunion est alors organisée, cette fois présidée par le Juge de Paix. Cette promesse de conciliation suffit pour que les grévistes reprennent leur travail le 1^{er} juillet. Le 3 suivant, ils obtiennent gain de cause, les patrons cédant sur tous les points qui leur avaient été soumis. Le second semestre de l'année 1919 est marqué par un unique conflit celui des ouvriers du barrage de la MAC

Alors même que le climat social continue à se dégrader, le premier trimestre de l'année 1920 voit le nombre de grèves augmenter. Le 15 janvier, et ce durant 5 jours, les ouvriers boulangers entrent à nouveau en conflit contre leurs patrons. C'est encore une fois l'insuffisance des salaires qui est au cœur des revendications, mais les ouvriers boulangers souhaitent également obtenir la suppression du travail de nuit et un repos hebdomadaire obligatoire. Les 18 grévistes sur les 31 ouvriers boulangers que compte la ville obtiendront partiellement raison au terme de la lutte..

Un mois après c'est au tour des ouvriers des usines Rocher de Châtellerault qui exigent aussi à l'image des boulangers une revalorisation de leurs salaires. Le 26 février, 19 ouvriers cessent le travail. Une conciliation est organisée le 28 suivant sous la présence du Juge de Paix . La direction ne cède sur aucun des points soulevés et les ouvriers décident de poursuivre leur action. Les grévistes se font alors épauler par des délégués de la Manu qui invitent la Direction à bien vouloir négocier. Par solidarité, 40 des 50 ouvriers de l'entreprise Rocher située à Cenon se mettent en grève à compter du 3 mars. La direction campe sur ses positions prétextant qu'une augmentation avait déjà été accordée quelques jours avant le déclenchement du conflit. Une entrevue bilatérale a lieu le 6 mars et finalement un accord reposant sur trois points est signé comprenant notamment l'absence de sanction à l'égard des grévistes et un accord de

principe sur une augmentation des salaires si le marché et les bénéficiaires le permettent ultérieurement.

Durant les premiers mois de l'année 1920 Châtellerauld n'est pas la seule ville à connaître des conflits à répétition. Entre janvier et juin, on dénombre pas moins de 14 grèves dans la Vienne ce qui est un chiffre jamais atteint auparavant. Le conflit qui va mobiliser l'attention est celui des cheminots qui secouera la France entière et aura des conséquences durables pour le mouvement social.

Cette grève aura des incidences terribles pour les cheminots qui y participèrent. On compte près de 15000 révoqués sur l'ensemble du territoire. Cette répression a raison des syndiqués et des militants les plus combattifs dans toutes les localités du département. Châtellerauld n'échappe pas à ce phénomène. Un rapport préfectoral signale que « *La section châtelleraudaise du syndicat des cheminots du réseau P.O. est complètement désorganisée : c'est la débandade. Le bureau est démissionnaire ; les cotisations ne sont plus payées régulièrement. Les syndiqués ne veulent plus, à les entendre s'occuper de cette affaire. Les punitions infligées à certains d'entre eux paraissent avoir provoqué une panique sérieuse* ».

Le 8 juillet est organisée une réunion du syndicat. Seuls 20 cheminots y assistent alors que le syndicat comptait à la veille du conflit près de 200 syndiqués. Des collectes sont organisées dans les syndicats pour subvenir aux besoins financiers des révoqués.

L'échec de ce mouvement accélère les divisions au sein des organisations syndicales entre minoritaires proches des thématiques syndicalistes révolutionnaires et « admirateurs » de la révolution Bolchevique et majoritaires de sensibilité réformiste ou socialiste. Ces conflits internes qui vont se traduire par la première grande division du syndicalisme français entre CGTU et CGT et une désyndicalisation dans les années vingt gèle la propension aux conflits collectifs durant cette période.

Quelques conflits éclatent dans le Châtelleraudais mais leur écho reste relativement limité ;

En 1925, au mois d'avril une grève d'envergure dans le secteur du bâtiment éclate. Elle concerne une vingtaine d'établissement et regroupe près de 280 grévistes. Ces derniers exigent à ce moment une augmentation de salaires. Mais ce mouvement, malgré son écho dans la profession s'achève au bout de 10 jours le 27 avril par un statu quo, les protagonistes du conflit n'ayant pas réussi à modifier le rapport de force.

Le 22 avril, un autre conflit débute aux usines Rocher à Cenon. La totalité des 80 ouvriers qui y travaillent se met en grève. Cette fois encore c'est la question des salaires qui est à l'origine du conflit. Après une quinzaine de jours ce conflit se conclut par un échec. La direction reste sourde aux revendications des grévistes

Les quelques conflits qui surgissent dans les années 1925-1926 ne permettent pas une relance de la dynamique collective. On pourrait même supposer que la CGT ne souhaite pas se lancer dans une conflictualité qui risquerait de l'affaiblir en cas d'échec. Les syndicalistes réformistes s'investissent avec leurs modestes moyens davantage dans la construction d'outils utiles à la population ouvrière telles que les assurances sociales par exemple. De son côté, la CGTU qui a rapidement perdu du terrain après des débuts pourtant prometteurs, s'aventure dans une surenchère verbale mais qui dissimule en fait des pratiques de terrain tout à fait réformistes. Les journées révolutionnaires lancées par la CGTU dans le département ne mobilisent aucunement.

En novembre 1930, un rapport du commissaire spécial recense l'implantation et l'audience de la CGTU dans le département. A Châtelleraut la confédération syndicale d'obédience communiste ne regrouperait pas plus de 100 syndiqués dans huit syndicats : garçons coiffeurs, ouvriers de la viande, ouvriers du bâtiment, des cheminots P.O., ouvriers métallurgistes etc... Quatre ans plus tard on ne compte plus que 2 syndicats unitaires dans l'agglomération celui des

cheminots et celui des Postiers. Tous les autres syndicats existant dans la ville sont affiliés à la CGT

Les faiblesses organiques de la CGTU sont en partie compensées par l'existence d'une Union Locale Mixte à Châtellerauld regroupant unitaires et confédérés mais les esprits ne sont pas réellement du côté des luttes sociales comme en témoigne le calme dans lequel se déroule par exemple les Premiers Mai dans la ville.

Quelques années plus tard, en septembre 1928, c'est au tour des travailleurs de la Manufacture d'initier une grève de deux heures pour protester contre la baisse du devis de salaire. Cette grève, qui a été initiée sur le plan national, a pour but de peser sur les discussions entre leur fédération et le ministère, mais elle n'a qu'une incidence limitée.

Châtellerauld se caractérise par son calme en matière sociale en ce début des années 30. Pour autant des signes de reprise sont perceptibles dès 1934. Différents éléments y concourent. En premier lieu l'accentuation des problèmes et crispations internationales tant en matière politique qu'économique. Les régimes autoritaires se développent en Europe. Ces tensions s'accompagnent tant localement que nationalement de convergences croissantes des forces de gauche qui permettent au syndicalisme notamment de s'ouvrir d'autres horizons.

C. Le Front Populaire une chance pour le conflit ?

Première grande unité des forces de gauche, le Front Populaire va durablement modifier le quotidien des français à la veille du deuxième conflit mondial. Si le Front Populaire a très longtemps été apparenté aux vastes mouvements grévistes qui suivent l'élection du gouvernement Blum, il va paradoxalement museler le conflit social par le biais d'un nouveau dispositif juridique visant la conciliation des conflits collectifs du travail.

Le 12 janvier 1936 le congrès d'unité syndicale est organisé à Poitiers et met fin à 13 années de division et à deux années de tractations syndicales par syndicats de branche. Henri

Souchaud est élu secrétaire général. Trois châtelleraudais sont élus à la commission exécutive, Henri Neau et Albert Giraudeau de la manufacture ainsi qu'Aristide Pouilloux du syndicat des instituteurs. Le même mois paraît le premier numéro de l'hebdomadaire *Le Front Populaire de la Vienne*. Cette réunification appuyée par une dynamique nationale et locale se traduit par une poussée des effectifs syndiqués. Le congrès de la CGT de 1938 qui a lieu à Poitiers recense en 1937, 2285 adhérents à Châtelleraut répartis en 18 syndicats. La Manufacture représente à elle seule la moitié des effectifs syndiqués de la ville mais d'autres corporations sont correctement organisées telles que celles des ouvriers du bâtiment, de l'alimentation, des métaux mais aussi les employés communaux et les cheminots

Avec l'arrivée d'un gouvernement de gauche les 1^{er} mai prennent une toute autre ampleur. Pour le 1^{er} mai 1936 un grand meeting est organisé par La CGT au Majestic Cinema. Les 400 auditeurs présents écoutent les discours d'Aristide Pouilloux et de M. Porte délégué national de la CGT venu dans la Vienne à cette occasion. Tous deux s'élèvent alors contre le capitalisme et la déflation. Ils demandent la nationalisation de certaines industries et font le procès des régimes fasciste et hitlérien. La baisse des salaires, le chômage croissant, ou la défense des libertés syndicales sont au cœur des préoccupations. Les années suivantes le nombre de participants s'accroît si on le compare aux années antérieures et des défilés dans les rues sont organisés à l'issue des traditionnels meetings. Entre 1937 et 1939 on compte en moyenne 600 auditeurs et plus de 1000 participants dans les cortèges.

Au cours de ces années d'autres manifestations publiques sont organisées afin de montrer la vitalité des forces et organisations constitutives du Front Populaire à l'occasion du 14 juillet par exemple.

Dans les mois qui suivent l'élection du gouvernement Blum on assiste à un scénario inédit en terme de grève. Dans la

Vienne les conflits, seront tardifs et limités par rapport à ce que l'on peut constater dans le reste de la France mais non sans conséquences. Etonnamment, alors même que la syndicalisation est en hausse durant l'année 1936 avec six syndicats créés au cours de l'année et le renforcement de ceux existants, peu de conflits toucheront l'agglomération alors que Poitiers et Chauvigny connaîtront des grèves importantes avec occupation d'usines

La seule grève à mettre en lien avec l'arrivée du Front Populaire est celle des ouvriers du bâtiment de juillet 1937. C'est à la suite d'une réunion à la Bourse du Travail de Châtellerault le 29 juin et l'accord entre des ouvriers du bâtiment de différentes entreprises de la ville sur la nécessité d'une augmentation des salaires de 1frs à 1,50 frs et les tractations infructueuses avec le syndicat des entrepreneurs en bâtiment que le conflit s'installe. Le 7 juillet une nouvelle entrevue est prévue mais aucun accord ne parvient à être signé. Le soir même les ouvriers décident en AG de cesser le travail pour une durée illimitée. Le lendemain on dénombre 225 ouvriers en grève issus de 13 entreprises de la localité. Après une nouvelle réunion un accord parvient à être signé avec des augmentations de salaires. La reprise est effective le 10 juillet au matin.

A la fin de l'année 1936 un autre conflit interviendra mais pour des motifs spécifiques. Il se déroule à la maison Lafoy distillerie à Châtellerault et c'est le renvoi d'un ouvrier qui génère le débrayage de 52 des 58 employés que compte l'établissement. Au bout de deux jours de grève et la reprise de l'employé par la direction, le travail peut reprendre dans la distillerie.

Il n'est pas aisé d'apporter des explications totalisantes pour comprendre la quasi absence de conflits durant cette période cruciale de la vie politique et sociale française. Bien que syndiqués, les travailleurs de Châtellerault n'ont pas une véritable culture de lutte à cette époque, hormis les boulangers et les ouvriers du bâtiment. De même la concentration industrielle reste très faible ce qui limite l'émergence de

solidarité collective. Par ailleurs, nombre d'ouvriers sont issus des campagnes environnantes et restent très liés par leur origine familiale à cet univers social spécifique. Enfin la faiblesse relative des forces de gauche (faut-il rappeler qu'aucun député du Front Populaire n'est élu dans la Vienne en Avril 1936 !) donc de véritables appuis institutionnels limite la propension à s'engager dans un conflit qui risque d'apparaître impopulaire.

Quoiqu'il en soit les années 1937-1939 se caractérisent par l'effacement du conflit, non pas que les travailleurs n'aient plus de revendications mais le législateur introduit un nouveau dispositif légal visant à limiter l'irruption de la grève sur la scène publique. Par la loi du 31 décembre 1936 les conflits collectifs du travail doivent désormais être soumis à conciliation entre patronat et syndicats

Avant même qu'ils se traduisent par une grève ils doivent être soumis à la commission de conciliation des conflits. Plusieurs niveaux de conciliation sont prévus. Par ce biais, on souhaite désamorcer les tensions entre les acteurs sociaux. Cette disposition est très sérieusement discutée dans les syndicats. Finalement sous l'impulsion du secrétaire général de l'UD, Henri Souchaud, la CGT s'engage pleinement dans ce dispositif. Entre 1937 et 1939, 39 conflits seront réglés par ce biais dans le département. Sept conflits spécifiques à Châtelleraut seront portés devant cette instance. Les ouvriers acceptent facilement de jouer le jeu puisqu'ils sont dans la quasi totalité des cas à l'origine de la demande pour la tenue d'une séance de conciliation. Très fréquemment les entrepreneurs bottent en touche, accusant soit la mise en place des congés payés soit les difficultés persistantes du marché et la concurrence permanente. Censé résoudre les conflits, ce nouveau dispositif tend à les enterrer au détriment des ouvriers qui tendent à se détourner progressivement des forces de gauche et du syndicalisme à la veille de la seconde guerre mondiale.

En légère perte de vitesse, et en proie à des conflits intestins entre pro et anti munichois, la CGT tente néanmoins de

s'opposer aux Décrets-loi impulsés par le Ministre des finances Paul Reynaud le 12 novembre 1938 et qui marquent le retour du libéralisme. Une date sur le plan national est fixée le 30 novembre. Il s'agit du dernier sursaut pour la principale organisation constitutive du Front Populaire. Cette grève se solde par un formidable échec tant localement qu'à un niveau plus large mais n'a pas autant d'incidences en terme d'effectifs que la grève des cheminots de 1920 même si il annonce un déclin. Trois entreprises ont débrayé dans le département A Châtelleraut seul un enseignant a suivi le conflit. Cependant un grand meeting organisé en fin de journée réunissant 1500 personnes est organisé au Majestic Cinéma. De nombreux orateurs tels qu'Henri Souchaud pour l'UD CGT, le citoyen Rousseau représentant les petits commerçants et artisans, Limousin du syndicat de la manufacture, ou Légeron porte parole du Cartel des services publics fustigent les Décrets lois et le retour en arrière que ceux-ci génèrent par rapport aux accords Matignon signés deux ans auparavant. Quoiqu'en disent les responsables de gauche le mouvement social semble battu et la marche vers la guerre paraît inéluctable.

En guise de conclusion préliminaire on peut affirmer que peu de catégories sont coutumières du conflit. Les ouvriers boulangers et les ouvriers du bâtiment sont les principaux générateurs de conflictualité sociale.

On remarque également que le patronat souvent divisé au début de la période apparaît de plus en plus uni et conscient de l'intérêt à faire front face aux revendications ouvrières croissantes dans la localité.

On note par ailleurs une forte propension à la conciliation et à la négociation. Les pouvoirs publics incarnés par le Préfet, le Maire, ou le Juge de Paix remplissent relativement bien leur rôle de médiateur quand le conflit risque de s'enliser.

Enfin les conflits s'ils sont peu encore peu fréquents, restent relativement bien suivis par les catégories de personnels concernées.

L'arrivée du Maréchal Pétain après la défaite française face à l'Allemagne, la constitution de l'Etat Français mettant un terme à la troisième république, et la promulgation de la charte du travail en 1941 mettent entre parenthèse les conflits sociaux qui sont interdits. Il faut attendre la Libération pour que les travailleurs retrouvent le droit de manifester et de faire grève librement.

**Les conflits collectifs dans le châtelleraudais portés
devant la commission de conciliation des conflits
1937-1939.**

Profession intéressée	Raison du litige	Parties
Energie	Problèmes salariaux et licenciements de « petite main »	Le personnel
?	Licenciement de 4 ouvriers	Ouvriers licenciés
Commerce	Demande d'augmentation de salaires	Les employés de commerce
Commerce	Demandes salariales	Syndicats des employés de commerce de Poitiers et Châtelleraut
Energie	Désaccord sur un nouvel accord salariale	Personnel de l'usine à gaz
Alimentation	Brimades et révocation du secrétaire du syndicat	Syndicat des ouvriers de l'alimentation
Bois	Augmentation de salaires	Syndicats des ouvriers du bois de Poitiers, Chauvigny, Châtelleraut

En cause	Date de la conciliation	Suite données
M. Sutter (directeur des installations électriques)	8 février 1937	Accord devant la commission
M. Tranchant (Industriel à Châtelleraut)	8 février 1937	Porté devant la commission mixte paritaire
M. Mercier et M. Mars assisté du syndicat patronal du commerce	3 février 1937	Trois jours de réflexion entre les parties pour trouver un accord
Syndicat des négociants de vin	10 décembre 1937	Trois jours de réflexion entre les parties pour trouver un accord
M. IRION (directeur de la Cie du gaz de Châtelleraut)	3 février 1938	Soumis à la procédure d'arbitrage, sentence le 18 février 1938
Union coopérative de Châtelleraut	07 mars 1939	Soumis à la procédure d'arbitrage
Syndicat Patronal des Scieries de la Vienne	30 mars 1939	Soumis à la procédure d'arbitrage

Deuxième partie : L'institutionnalisation du conflit

A. Un paradigme pour le conflit : La journée d'action

La Libération de la France et l'application du programme social du Conseil National de la Résistance modifient de manière significative les formes du conflit social. Acteurs de la Libération, les syndicats du Châtelleraudais, la CGT et la CFTC s'engagent dans la bataille de la Production ne faisant que reprendre les directives nationales, ce qui implique une participation et un soutien actif aux politiques de reconstruction et une limitation consentie de l'usage de la grève. Pour autant, même si les travailleurs sont prêts à s'investir dans la nécessaire reconstruction économique et sociale du pays, les difficultés de l'existence pèsent et suscitent les mécontentements. Le Sous-Préfet de Châtellerault rappelle à de nombreuses reprises dans ses rapports cet état de fait. Dans son rapport adressé au Préfet le 4 mai 1946, il note que « *la vie est extrêmement difficile, elle est surtout exagérément chère et tout tourne en définitive autour de ce problème démesurément grossi : La lutte pour l'existence* »

La CGT qui a reconstitué nombre de ses syndicats d'avant-guerre cherche à contenir en partie ce mécontentement. Le 1^{er} mai 1945 donne lieu à un meeting digne de ceux réussis durant le Front Populaire où se pressent 1200 auditeurs venus notamment écouter les discours d'Henri Souchaud, secrétaire de l'UD CGT, Pierre Foucault représentant de l'Union Locale fustiger les trusts, les collaborateurs encore en fonction ou les salaires insuffisants mais rien ne sera évoqué en terme d'action revendicative. A l'issue du meeting un cortège de 1500 personnes défile dans les rues.

Tout au long de l'année 1945 de nombreux conflits localisés éclatent mais sont très rapidement résorbés sous l'effet conjoint des pouvoirs publics et de la CGT. C'est notamment le cas pour la Coopérative de Pleumartin en février 1945, pour les carriers de Chauvigny en avril ainsi que pour différents conflits à Poitiers et Châtellerault en mai de la même année.

Ce mécontentement persistant se traduit en décembre par une grève d'une heure organisée par le Cartel des services publics qui concernera à Châtelleraud la quasi totalité des services et administrations rejoint par les Manuchards. La manifestation organisée à l'occasion se caractérise par une grande discipline. Au fil des mois des conflits dans le secteur privé et public surgissent. Au mois de février 1947 quatre grèves sont recensées, en juillet une grève des PTT et de la SNCF remet sur le devant de la scène les préoccupations de ces catégories alors en pleine croissance numérique.

L'institutionnalisation des rapports sociaux voulue tant par le législateur que les organisations syndicales associée à la centralisation du pouvoir syndical change en profondeur la forme du conflit. Alors qu'avant guerre la plupart des conflits qui éclataient pouvait trouver le soutien des fédérations ou unions départementales, on note à la Libération et surtout à partir de 1948 dans un contexte d'extrême tension entre les différentes forces politiques et sociales du pays un renversement dans l'initiative du conflit. Dorénavant, les appels à cesser le travail sont essentiellement le fruit des instances fédérales et départementales ce qui a pour but de faire pression face au principal employeur du moment, à savoir l'Etat. Le secteur privé qui perd le quasi monopole du conflit social reste quelque peu à l'écart même si ces nouvelles pratiques s'y imposent progressivement.

Si on examine attentivement le tableau que nous avons fourni en annexe on remarque que la quasi- totalité des conflits du travail intervenant dans le Châtelleraudais sont le fruit de quelques secteurs d'activité : la SNCF, les PTT , EDF-GDF, la Manufacture et l'enseignement. D'autres administrations se mobilisent mais moins fréquemment. Il s'agit par exemple des employés de la Sécurité Sociale, des finances ou du secteur bancaire. Enfin on constate que peu d'entreprises du secteur privé sont sujettes à des conflits collectifs, hormis les usines Rocher de Cenon, les Etablissement Duteil à Naintré, et la SCM.

Entre 1950 et 1962 nous avons dénombré 91 conflits du travail. Seul neuf d'entre eux concernent le secteur privé, soit moins de 10 %, ce qui n'est en rien comparable à la faible conflictualité de l'avant- guerre.

Si on examine désormais la participation des salariés au mouvement de grève par secteur d'activité, on note de fortes disparités. Les personnels hospitaliers par exemple ne répondent que faiblement aux mots d'ordres de grèves. Lors de la grande grève du secteur public du 19 novembre 1957 ils ne sont que 1,5% à suivre le mouvement alors que les autres secteurs sont à plus de 75 % de mobilisation. Le 18 mai 1961, ils sont un peu plus avec 15 % de mobilisation afin d'exiger un salaire minimal de 500 N.F.

La manufacture qui connaît pourtant un taux de syndicalisation élevé ne mobilise pas systématiquement de manière massive. Les deux grèves initiées dans l'établissement autour de la question des salaires en 1954, le 29 janvier puis le 28 avril, ne mobilisent respectivement que 25 et 5 % des travailleurs de l'établissement.

Il faut attendre l'hiver 1957 pour que les taux de participation s'envolent. Les revendications professionnelles parviennent à mobiliser les travailleurs à hauteur de 65 %. Néanmoins la quasi totalité des grèves organisées dans l'établissement n'excède pas une heure.

B. Les explosions collectives : une résistance à l'institutionnalisation ?

L'institutionnalisation et la ritualisation progressive du conflit social et de ses expressions publiques deviennent perceptibles mais des conflits dérogent néanmoins à cette nouvelle norme . Sous la quatrième et cinquième République on peut distinguer trois conflits majeurs qui ébranlent l'apparente stabilité des relations sociales. Il s'agit des grèves de novembre-décembre 1947, les grèves du mois d'août 1953, et bien entendu du mouvement de mai-juin 1968.

Ces trois conflits majeurs interviennent dans des contextes relativement différents mais chacun à leur manière cristallise des inquiétudes ou mécontentements que la nouvelle architecture sociale et ses multiples procédures ne parviennent pas à contenir ni d'ailleurs à anticiper

Les grèves de novembre-décembre 1947

Le premier conflit majeur de la Libération intervient à la fin d'une année relativement mouvementée. Le 4 mai 1947 les ministres communistes sont évincés du gouvernement Ramadier. Tout au long de l'année des conflits éclatent dans les principaux centres urbains du département et des tensions de plus en plus vives sont perceptibles au sein même de la CGT, mais aussi dans les rangs de la CFTC.

Durant le mois de novembre des grèves et des manifestations se généralisent à Paris et Marseille. L'appel à la grève générale se concrétise le 24 novembre. Dans la Vienne ce sont les cheminots de Poitiers qui entrent les premiers dans le conflit le 26, puis c'est au tour des tramotins de rejoindre le mouvement. A Châtellerault, les manuchards entrent en grève le 1^{er} décembre mais seuls 25 % d'entre- eux suivent le mot d'ordre. Le même jour les ouvriers de l'usine Rocher à Cenon cessent le travail. Ils ne le reprendront que quatre jours plus tard.

Si ces grèves ont fortement marqué les mémoires, il n'en demeure pas moins qu'elle ne se sont pas écartées de la légalité comme on a pu le constater dans d'autres régions. En effet aucune occupation d'usine n'est recensée, ni manifestations de rues, ni même de piquet de grève. Seul les ouvriers de la Manu se seront bornés à se réunir à proximité de l'établissement.

Ce conflit relativement limité en terme d'activité aura néanmoins de grandes incidences sur le mouvement syndical. Il se solde en effet par le départ d'un grand nombre de syndiqués soit à Force Ouvrière (FO) qui constitue une Union Départementale en avril 1948 et dont le siège social est à Châtellerault, soit à la Fédération de l'Education Nationale (FEN) qui a fait le choix de rentrer dans l'autonomie. La

majorité des partants de la CGT ne rejoindront aucune des nouvelles organisations créées à ce moment.

Ce conflit impulse également de nouvelles pratiques telles que les Assemblées Générales, ou bien l'organisation de scrutins pour déterminer la poursuite ou non du conflit

Les grèves d'août 1953

Conflit quelque peu oublié, les grèves du mois d'août 1953 restent les plus surprenantes de la période. A Châtellerault, les postiers décident de rejoindre ce mouvement qui fait progressivement tache d'huile le 6 août. Le lendemain les gaziers et électriciens de tout le département ainsi que 1900 des 2200 ouvriers que compte la MAC cessent le travail. Le 8 août les débrayages continuent à la Manufacture et les agents des recettes se solidarisent en fermant les portes de leur administration pendant deux heures. Du 9 au 11 une accalmie est observée mais les pouvoirs publics locaux restent sur le qui-vive. Dans une note adressée au Préfet, le Sous-Préfet de Châtellerault distille alors ses conseils de la manière suivante : *« Devant cette situation, il semble qu'il y aurait intérêt à ce que les fonctionnaires de police évitent de s'entretenir avec les grévistes »*.

Le 12, le conflit redémarre avec les travailleurs de l'EDF, puis le 13, les manuchards, les ouvriers de l'usine Rocher, ceux du bâtiment ou les employés de la sécurité sociale et des finances s'associent au mouvement. Deux jours plus tard les travailleurs de la Manufacture passent un nouveau cap qualitatif en se lançant dans une grève illimitée suivie les premiers jours par près de 90 % du personnel. Les réunions organisées au cours de ces journées comptent jusqu'à 700 auditeurs.

Le 15 août un grand meeting est initié et parvient à réunir plus de 500 personnes. La grande majorité des présents se déclare favorable à la poursuite du mouvement. Réunis le 17 dans la soirée 1000 travailleurs de la Manu décident la reconduction même si 400 manuchards ont déjà repris le travail. Le 18 on constate une reprise parmi les postiers ainsi que du côté de la

MAC. Le même jour un débrayage surprise est organisé à l'usine Rocher de Cenon suivi par la moitié du personnel. Ce mécontentement est lié à des retards de paiement de salaire. Il paraît donc difficile d'établir un lien précis, dans ce cas, avec le mouvement des fonctionnaires même si le contexte particulier de ce mois d'août a certainement favorisé son éclosion.

A partir du 20, l'essoufflement du mouvement est visible. La reprise est presque totale dans le Châtelleraudais. Dans le département quelques foyers persistent mais tendent à être de plus en plus isolés. Le 25 la reprise est totale dans tout le département.

Ce conflit original par de nombreux aspects, et qui se traduit par le retrait du projet de réforme a des prolongements ambiguës. Particulièrement fort dans de nombreux secteurs le mouvement se caractérise par un certain manque de coordination du moins sur le plan local. Les syndicats ont en effet de nombreuses difficultés à garder le contrôle. A l'exception de la CGT qui conforte sa place de première organisation de la ville, sans pour autant connaître une augmentation de ses effectifs, la CFTC et surtout FO perdent de nombreux adhérents en raison de leurs hésitations et tergiversations constantes.

Un Mai 1968 Châtelleraudais ?

L'étude de cet événement fondateur relève du paradoxe. Alors que ce mouvement reste particulièrement célèbre et a frappé durablement les acteurs qui y ont participé, il existe de nombreuses difficultés à retrouver des documents d'archives. La presse, les archives syndicales ou administratives ne livrent que très peu d'informations. Il faut donc composer avec cette faiblesse documentaire.

Le mouvement de mai-juin 1968 tarde à prendre forme dans le Châtelleraudais. D'abord circonspects face aux événements estudiantins principalement d'essence parisienne, les travailleurs châtelleraudais vont progressivement se lancer dans la lutte.

La journée d'action nationale du 13 mai en soutien aux étudiants et dénonçant les violences policières marque le début du mouvement. On dénombre 5000 grévistes dans l'agglomération. la plupart des débrayages ne regroupant jamais en deçà de 70 %. La manifestation organisée dans l'après-midi rassemble 2000 manifestants portant des banderoles « *Non au chômage* », « *Pour le plein emploi* », « *Université Démocratique* ». Le meeting qui a lieu dans la soirée rassemble les principaux dirigeants des Partis et syndicats Châtelleraudais. Tous exigent « *la libération des prisonniers, l'arrêt des poursuites judiciaires et des provocations policières* » ainsi qu' « *une politique de plein emploi* ».

Même si la journée est particulièrement bien suivie, elle n'a pas la même résonance qu'à Poitiers où existe une université et où la population étudiante porte amplement les revendications du monde universitaire.

Courant mai de nombreuses entreprises entrent dans la lutte mêlant revendications locales et thématiques sociétales. La SOCHATA, la MAC, les Usines Dutheil de Naintré, la gare ou les bureaux de postes seront occupés et accompagnés de piquet de grève. A compte du 22 mai la grève prend un nouvel essor avec des grèves presque totale à Bléreau, AMS, Mescle, SEMIS ou au dépôt HAWK. Des cortèges quasi journaliers sont visibles et des militants cherchent à faire débrayer les personnels des entreprises n'ayant pas encore rejoint le mouvement à l'image des ouvriers de Mescle qui se rendent d'usine en usine pour débaucher leurs collègues. Les observateurs constatent que de nombreux jeunes travailleurs composent les cortèges. Il sont même à l'initiative de piquets de grève comme à Hutchinson. L'un des phénomènes notable et original est la participation visible dans les cortèges de lycéens.

Le 24 mai une nouvelle grande manifestation rassemblant plusieurs milliers d'ouvriers et d'enseignants est organisée. Des banderoles reprennent les grandes revendications : « *Nos quarante heures* », « *Garantie de l'emploi* »...

Après les accords de Grenelle qui sont conclus le 27 au matin, le mouvement reflue.

Par son ampleur et les aspirations qu'il porte le mouvement aura d'importantes incidences. A Châtellerauld, le mouvement a, semble t'il, moins échappé aux syndicats qu'à Poitiers où le mouvement étudiant était particulièrement actif. ; dans les mois qui suivent, de très nombreuses adhésions sont enregistrées dans toutes les organisations syndicales mais aussi dans les partis et associations du mouvement social. Il s'agit souvent de jeunes salariés qui assureront quelques années plus tard un véritable renouvellement générationnel

C-Une nouvelle donne conflictuelle : Industrialisation et radicalisation de luttes sociales

Les années 1970 peuvent être qualifiées de « décennie de la grève » pour le cas de Châtellerauld, étant donné le nombre de conflits que l'on peut y observer. La nature de nos sources ne nous permet pas de réaliser un inventaire exhaustif de la question, mais de manière indiscutable la conflictualité est bien plus importante que durant la décennie précédente.

Plus que jamais, les travailleurs de Châtellerauld participent aux très nombreuses journées d'action interprofessionnelles. On dénombre par exemple près de 4500 grévistes le 27 mai 1971, journée qui se traduit par de très nombreux débrayages de courte durée en faveur du droit à la retraite à 60 ans, ou encore 3000 le 7 octobre 1976 à l'occasion d'une journée en faveur du pouvoir d'achat.

Des conflits éclatent également dans les entreprises du secteur privé implantées récemment. Au mois de juin 1972, les travailleurs de l'entreprise Hutchinson font 15 jours de grève à propos d'un différent salarial. Des manifestations de solidarité se produiront tout au long du conflit social. En mars 1974 les ouvriers de l'usine Rivet resteront trois semaines en grève avec un piquet de grève avant d'être évacués le 2 avril par la police. Dès le lendemain matin 600 salariés se solidarisent et

constituent un cortège pour protester contre cette mesure à caractère répressif.

Dans un très grand nombre de cas ces conflits se traduisent par des victoires ou des débouchés positifs pour les salariés. Le rapport de force est largement en faveur des salariés. Ainsi en janvier 1972, deux jours seulement de grèves suffisent aux salariés de l'entreprise Gallus pour faire céder le patron sur des questions de salaires.

Comment expliquer l'émergence d'une telle conflictualité durant cette période ? Il n'y a pas d'explication univoque, mais la combinaison de différents facteurs. Les accords revendicatifs entre les deux principales organisations de la ville, la CGT et la CFDT, reconfirmés notamment par la signature du programme commun, participent sans aucun doute à ce phénomène, mais on peut aussi noter le poids des événements de mai-juin 1968 qui ont montré, dans le Châtelleraudais et dans le reste de la France, qu'il était possible de faire reculer le pouvoir Gaulliste, mai aussi de redonner un espoir aux châtelleraudais après ces luttes infructueuses pour conserver le camp américain de Saint-Ustre et la Manufacture d'Armes de Châtellerault.

Parallèlement on assiste à un véritable renouvellement générationnel dans les rangs militants. Les salariés qui remplacent leurs aînés sont souvent moins qualifiés et ont des conditions de travail plus difficiles. Enfin les transformations du tissu économique local qui se traduisent par l'implantation de nouvelles entreprises métallurgiques dans le cadre de la décentralisation et qui absorbent une partie de la main d'œuvre locale jouent un rôle notable.

Les incidences de cette nouvelle conflictualité sont multiples et contradictoires. On note en premier lieu un raidissement certain du patronat local mais aussi des autorités publiques comme en témoignent les mises à pied ou sanctions à l'égard des militants syndicalistes.

Du côté des salariés, une partie d'entre eux rejoignent ou constituent des syndicats autonomes étiquetés à droite ou à l'extrême droite. Deux sections de la Confédération Française

du Travail (CFT) sont créées, l'une aux établissements FABRIS comptant une trentaine d'adhérents et au sein de laquelle un délégué syndical CGT sera licencié avec l'accord des membres du Comité d'Entreprise élu sur la liste CFT, et l'autre à l'usine métallurgique Domine qui en 1970 compte deux délégués du personnel sur cinq dans le collège ouvrier.

Enfin on note une syndicalisation croissante des ouvriers de la localité. Si la CGT reste la principale bénéficiaire de ces adhésions, mais aussi des scrutins aux élections professionnelles, cette poussée profite également à la CFDT qui développe ses implantations, et à Force Ouvrière à la fin des années 1970.

Conclusion

Au terme de notre parcours, nous souhaiterions mettre en exergue les permanences et les mutations du geste gréviste dans le Châtelleraudais au cours du XXème siècle.

Si on s'attarde quelques instants sur les principales constantes dans le conflit social, on constate la centralité des revendications relatives aux questions salariales. La très grande majorité des conflits éclatent pour exiger des demandes d'augmentation de salaires, et de maintien ou développement de l'emploi. On remarque aussi la relative modération des actions collectives. Sur le siècle on ne relève que très peu d'actes délictueux et une très forte propension à la négociation. Parallèlement, le patronat local se singularise par sa fermeté à l'image des dirigeants de l'usine Rocher peu enclins au dialogue social. L'inexistence d'un paternalisme social d'origine patronale explique en partie cette disposition particulière.

Enfin on note une distinction très nette entre les formes du conflit que l'on se situe dans le secteur privé ou bien dans le secteur public et nationalisé. Ce dernier se manifeste par des conflits de courte durée mais à forte périodicité, alors que dans le secteur privé les conflits peu fréquents peuvent se prolonger dans le temps avant de trouver une issue.

En ce qui concerne les mutations observables, il va sans dire que de plus en plus de catégories se familiarisent avec le geste grévistes et la manifestation. On peut citer bien évidemment, la MAC qui « découvre » la grève à partir de 1945. Les salariés de Châtellerault de surcroît s'approprient les différentes techniques de pression sociale. Aussi s'élabore au fil des années un répertoire d'actions tels que la grève longue, la journée d'action, les débrayages de quelques heures, le tout étant sensé être une réponse approprié aux exigences de plus en plus spécifiques des salariés.

David HAMELIN

ANNEXES

- Annexe 1** : Participation aux grèves dans la Vienne
entre 1899 et 1934.....p.149
- Annexe 2** : Conflits du travail à Châtellerault
Entre 1950 et 1962.....p.150
- Annexe 3** : Affiches syndicales.....p.158

Annexe 1

La propension et la participation aux grèves dans la Vienne entre 1899 et 1934

ANNEE	GREVES	GREVIS TES	ANNEE	GREVES	GREVIS TES
<i>1899</i>	3	360	<i>1917</i>	?	?
<i>1900</i>	0	0	<i>1918</i>	0	0
<i>1901</i>	0	0	<i>1919</i>	6	530
<i>1902</i>	1	20	<i>1920</i>	12	790
<i>1903</i>	0	0	<i>1921</i>	0	0
<i>1904</i>	6	110	<i>1922</i>	2	50
<i>1905</i>	2	40	<i>1923</i>	2	60
<i>1906</i>	12	335	<i>1924</i>	2	110
<i>1907</i>	1	20	<i>1925</i>	5	490
<i>1908</i>	2	65	<i>1926</i>	4	260
<i>1909</i>	0	0	<i>1927</i>	3	260
<i>1910</i>	4	210	<i>1928</i>	2	40
<i>1911</i>	8	630	<i>1929</i>	2	800
<i>1912</i>	3	65	<i>1930</i>	2	160
<i>1913</i>	1	30	<i>1931</i>	2	110
<i>1914</i>	1	20	<i>1932</i>	2	130
<i>1915</i>	0	0	<i>1933</i>	2	130
<i>1916</i>	?	?	<i>1934</i>	3	180

Annexe 2

Les conflits du travail à Châtellerault entre 1950 et 1962

Date du conflit	Secteur d'activité	Nombre de grévistes	Principales revendications
1950			
23-27/03/1950	Sécurité sociale	80 %	Salaires
10/03/1950	Ets Rocher à Cenon	28 %	Salaires
02-15/06/1950	SEMIS		Salaires
1951			
11/06/1951	Centre d'apprentissage		Salaires
09/11/1951	Instituteurs	95 %	Loi Marie et Barangé sur l'école privée
1952			
17/10/1952	MAC durant 1h	55 %	
17/11/1952	Contributions indirectes (1h)	100 %	Harmonisation des carrières
1953			
29/04/1953	Cheminots (1h)	95 %	Revendications professionnelles
20/05/1953	EDF-GDF	?	Application du protocole de 1951 Salaires
28/05/	MAC (30 min)	25 %	Revendications

1953			professionnelles
09/11/ 1953	Enseignement : Primaire Secondaire Technique	80 % 80 % Totale	Contre déclassement des personnels Insuffisance des moyens
1954			
29/01/ 1954	MAC	25 %	Salaires
	Ets Duteil à Naintré	83 %	
25/02/ 1954	Enseignement (secondaire)	100 %	Manque de crédits
01/04/ 1954	Enseignement	85 à 95 %	Ouverture de milliers de postes
28/04/ 1954	SNCF	Entre 25 e 93 %	Minimum garantie
	EDF-GDF	72/81	Relèvement des prestations familiales
	PTT	40 %	Augmentation des salaires
	MAC	5 %	
	Rocher	31,5 %	
1955			
23/03/ 1955	Enseignement	95 %	Contre projet de loi Saint Cyr
28/03/ 1955	Rocher	100 %	Pour hausse du temps de travail
01/04/ 1955	EDF-GDF	95 %	Revalorisation des salaires
09/10/ 1955	Bâtiment	60 %	Accord de salaires
15/11/ 1955	Contributions Indirectes	Presque totalité	Obtention parité avec les autres régies financières
20/12 1955	Sécurité sociale (2h)	70 %	Contre ingérence ministère du travail
1956			
10/01/ 1956	Enseignement	?	Pas reçu leur traitement de décembre

09/04/ 1956	Enseignement (technique)	9 agents	Salaires
07/06/ 1956	PTT	94 %	Augmentation de certaines primes
11/12/ 1956	Sécurité sociale	90 %	Salaires
1957			
05/02/ 1957	EDF	200 gaziers	Salaires
20/02/ 1957	PTT	70 %	Salaires
22/02/ 1957	PTT	?	?
	EDF	90 %	
	Contributions indirectes		
	Agents des lycées		
17- 18/04/ 1957	SNCF	Entre 50 et 95 %	
22/05/ 1957	Fonctionnaires	?	Contre les attentats
17/07/ 1957	EDF		?
17- 23/07/ 1957	Banques	60 %	Relèvement des salaires
19/09/ 1957	MAC (1h)	?	Revendications professionnelles
16/10/ 1957	EDF	99 %	?
25/10/ 1957	SNCF	Entre 25 et 80 %	
	PTT	Environ 60 %	
	MAC	987 sur 1650	
	Bâtiment	10 %	

12/11/ 1957	Enseignement	100 %	Catégorielles
19 /11/ 1957	PTT		
	Enseignement	Environ 97 %	
	Finances	95 %	
	Communaux	90 %	
	MAC	95 %	
	Hospitaliers	1,5 %	
04- 09/12/ 1957	Rocher	100 %	?
11/12/ 1957	MAC	75 %	Salaires
1958			
11- 13/03/ 1958	SCM	79 %	Revalorisation des salaires
01/04/ 1958	Secteur public : SNCF	71 %	
	EDF	100 %	
03- 04/05/ 1958	STAO	34 ouvriers	Salaires
16/05/ 1958	SCM	20 grévistes	Salaires
16/09/ 1958	MAC	61 %	Contre diminution des primes
1959			
21/04/ 1959	Enseignement	95 %	Refus rentrée scolaire au 15 septembre
06/05/ 1959	SNCF (roulants)	88,5%	Prime de traction
22/05/ 1959 (1h)	MAC	65%	Application décret du 22 mai 1951

28/05/1959	EDF-GDF	100 %	Demande application convention de salaire
24/06/1959 (1h)	MAC	66 %	Application décret du 22 mai 1951
08/08/1959	PTT	22 facteur sur 28	Pour suppression de la tournée du samedi A-M
26/10/1959	PTT	75 %	Indemnité mensuelle de 3000frs
03/12/1959	EDF-GDF		Augmentation des salaires
01/12/1959	Sécurité sociale	13 sur 17 employés	Augmentation des salaires
02/12/1959	Fonctionnaires : CI, Cadastres, Etc...	De 57 % à 100 %	Pour octroi d'un minimum de rémunération égal à 45000frs/mensuel
1960			
02/05/1960	PTT	53,2 %	Revalorisation des salaires
27/04/1960	MAC	87,5 %	Revalorisation des salaires
15/05/1960	SNCF	11 à 23 %	Augmentation des salaires
31/05/1960	SNCF	50 %	Revendications catégorielles
10/06/1960	Fonction publique	15 à 100%	Attribution aux plus défavorisés d'une prime mensuelle de 45000 frs
03/10/1960	PTT	76 %	Semaine de 5 jours
21/10/1960	PTT	78 %	idem
13/12/1960	Enseignement	30 à 80 %	Revalorisation de la fonction enseignante
13/12/1960	PTT	70 %	Revendication catégorielle

15/12/ 1960	MAC	85 %	Augmentation du bordereau de salaires
1961			
25/01/ 1961	EDF-GDF	80 %	Salaires
08/02/ 1961	Enseignant	84 à 100 %	Rétablissement des parités de 1948
22/02/ 1961	MAC	90 %	Revendications catégorielles
27/02/ 1961	PTT	70 %	Semaine de 40h en 5jours
01/03/ 1961	PTT	13 %	Salaires et indemnités
08/03/ 1961	MAC	71 %	Congés et prime de vacances
23/03/ 1961	MAC	75 %	Revendications catégorielles
14/03/ 1961	Fonction publique	19 à 97 %	Suppression de l'abattement du 1/6
17/03/ 1961	EDF-GDF		Revalorisation des traitement, salaires...
11/04/ 1961	Trésor	70 %	Catégorielles
13/04/ 1961	PTT	100 %	Revendications catégorielles
09/05 /1961	PTT	Plusieur s chiffres	Salaires
19/05/ 1961	EDF-GDF	62 à 90 %	
18- 19/05/ 1961	SNCF	58 à 60 %	Remise en ordre des salaires
04- 16/05/ 1961	SCM	102/186 ouvriers	Salaires
10/05/ 1961	Finances	70 %	Modernisation des conditions de travail

18/05/ 1961	Hospitalier	10 à 15 %	Salaire minimum égal à 500 N.F.
25/05/ 1961	Sécurité sociale	30 %	Suppression abattement de zone
25/05/ 1961	MAC (2h)	82 %	Salaires
28/06/ 1961	MAC	67 %	
	1962		
17/01/ 1962	Enseignement (1h)	95 %	Contre menace individualisé de l'OAS
01/02/ 1962	PTT	63 %	Refonte des indices de traitement
02/02/ 1962	PTT	65 %	Reclassement indiciaire
05/02/ 1962	Enseignement	80 %	Création de postes, allègement des horaires
06/02/ 1962	Fonctionnaires des Préfectures	50 %	Contre déclassement de la fonction publique
07/02/ 1962	PTT (ouvriers de l'Etat)	6 ouvriers	Neuf revendications
26/04/ 1962	MAC (30 minutes)	80 %	Primes, congés, salaires
07/05/ 1962	Ponts et Chaussées	50 %	Salaires
10/05/ 1962	MAC	87 %	Maintien de la MAC
14/05/ 1962	Ponts et Chaussées	50 %	Salaires
15/05/ 1962	SNCF	80 à 98 %	Salaires
16/05/ 1962	PTT	20 %	Temps de travail
16/05/ 1962	Enseignement	60 à 80 %	Reclassement indiciaire
29/05/ 1962	EDF	70 %	Salaires

11-12/06/1962	Enseignement	40 à 95 %	Augmentation de nombre de postes
14/06/1962	MAC	84 %	Salaires
19-20/06/1962	EDF	12 à 22 %	Salaires
25/10/1962	Sécurité sociale	43 à 80 %	Débloccage accord de salaire
07/11/1962	Enseignement	90 %	Asphyxie budgétaire
16/11/1962	MAC	80 %	Maintien de la MAC
07/12/1962	PTT	33 %	Salaires
11/12/1962	MAC	75 %	Maintien MAC

Annexe 3

UNION SYNDICALE des Ouvriers Boulangers

Appel à la Population

Nous protestons avec la plus grande énergie contre les faux bruits circulant en ville depuis notre déclaration de grève et tendant à discréditer notre mouvement auprès de la population.

Des gens mal intentionnés nous accusent de demander un salaire exagéré, soit 25 francs par jour et un pain de 2 kil. (cette dernière question est indiscutable étant acceptée depuis longtemps par les patrons boulangers).

C'est faux ! Nous ne sommes pas aussi prétentieux, et le salaire que nous réclamons, actuellement en vigueur dans les villes environnantes, n'a qu'un but : celui de nous permettre de vivre honnêtement de notre labeur et de faire face aux exigences de la vie chère.

Nos revendications sont les suivantes :

Nous demandons **96 francs** par semaine de **70 heures de travail**, ce qui ne représente nullement 23 fr. par jour.

Faisant fi des calomnies répandues à flots sur nous par le patronat et confiant en le bien-fondé de nos revendications, nous tenons à signaler à la population que le bénéfice de l'augmentation du pain, en date du 1^{er} Janvier 1920, n'a profité qu'aux patrons boulangers.

Nous signalons également l'attitude de l'**UNION COOPÉRATIVE, Société ouvrière de Consommation**, qui loin de donner satisfaction à son personnel, fait tout son possible pour faire échec à nos légitimes revendications.

LE COMITÉ.



Châtelleraux — Imp. Moderne (Assoc. Ouvr.)

*Proposé à l'ordre du jour de la Commission
d'ordre public par le Comité de la Ville et de la Région
le 10 Janvier 1920. (M. L. B.)*

ASSOCIATION OUVRIÈRE

DES OUVRIERS MAÇONS DE CHATELLERAULT

Hier, pour la troisième fois, les ouvriers maçons ont appelé les patrons pour tenter une conciliation devant M. le Juge de Paix. Les patrons ne se sont pas présentés.

Après avoir acculé les ouvriers à la grève, et escomptant la misère que le manque de travail occasionne dans les familles pauvres, ils espèrent réduire les ouvriers à merci. A la discussion courtoise offerte par les ouvriers, ils répondent en les exposant à la famine. Tous les honnêtes gens jugeront.

A partir de lundi prochain, toutes les personnes qui auront à faire exécuter des travaux de maçonneries, constructions neuves, réparations, etc., sont priées de s'adresser à **L'ASSOCIATION OUVRIÈRE** des Ouvriers Maçons de Châtellerault, dont le siège se trouve rue Sainte-Catherine, n° 32 (chez M. LISSARAGUE, Secrétaire).

Tous les travaux seront faits par des ouvriers de profession, et aux meilleures conditions, puisque l'Association n'aura pas à prélever sur le salaire de l'ouvrier le bénéfice que prélève le patron.

Les Membres de l'Association ouvrière font appel à MM. les Architectes et aux Propriétaires. Ils sont assurés que les ouvriers feront tous leurs efforts pour leur donner entière satisfaction.

Les Délégués font appel à la solidarité ouvrière pour les aider à obtenir satisfaction.

Pour l'Association : Le Secrétaire,

LISSARAGUE.